

Village de Rogersville  
Réunion extra-ordinaire du conseil municipal  
Le 21 décembre 2010  
18 h 30

1. Prière
2. a) Adoption de l'ordre du jour et ajout aux affaires nouvelles  
b) Déclaration de conflits
3. Budget Égout
4. Transfert fond de réserve
5. Affaires nouvelles
6. Ajournement

Village de Rogersville  
Réunion extra-ordinaire du conseil municipal  
Le 21 décembre 2010  
18 h 30

Présent : Jocelyne Bourque – Maire par intérim  
Roger Richard  
Mathieu Goguen  
Yvon Bourque

La réunion débute à 18h37

2010-213

Proposé par Yvon Bourque, appuyé de Roger Richard que l'ordre du jour soit accepté.

Adoptée à l'unanimité

2010-214

Il est proposé par Roger Richard, appuyé par Mathieu Goguen, que le conseil de la municipalité de Rogersville décide qu'en vertu de l'alinéa 189 (4) de la Loi sur les municipalités, le budget total de fonctionnement du service d'égout pour la prochaine année comprendra des revenus de 160,407\$ et des dépenses de 160,407\$. Le taux par unité sera de 250.00\$

Adoptée à l'unanimité

2010-215

Proposé par Yvon Bourque, appuyé de Roger Richard, de transférer la somme de 10,000\$ au fonds de réserve de fonctionnement général de la municipalité sous réserve de l'article 90 de la Loi sur les municipalités, L.R.N.-B., (1973), ch. M-22.

Adoptée à l'unanimité

Ajournement proposé par Roger Richard à 18h45.